

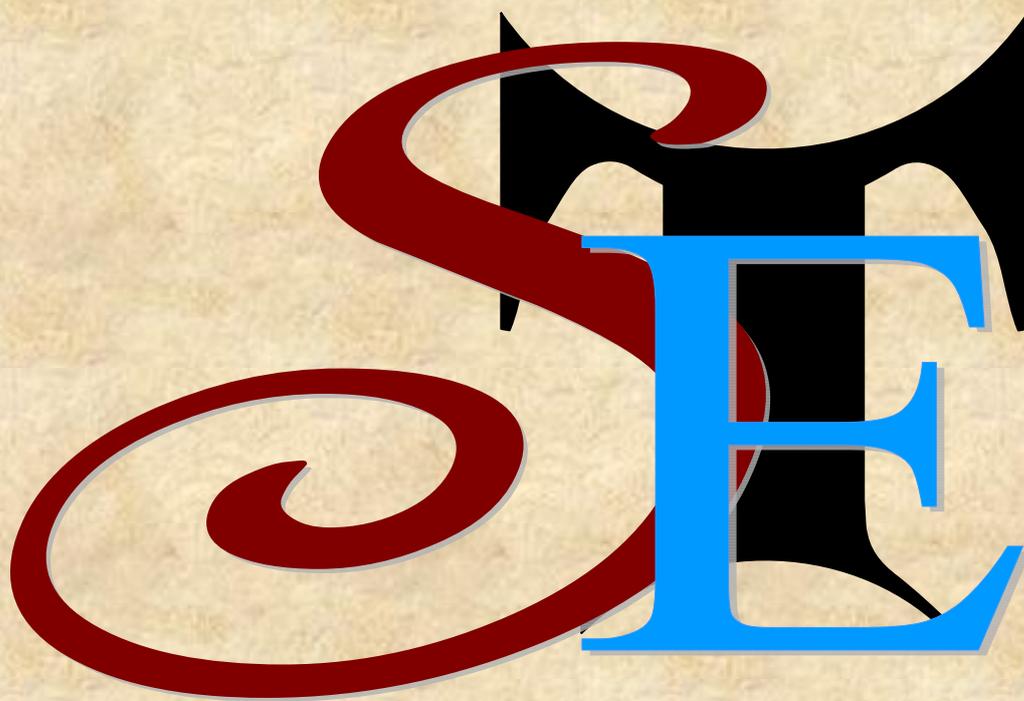


INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---



Juin 2018 N° 9

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL

---

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---

Directeur de Publication ..... : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication ..... : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique ..... : Pr Kanvally FADIGA, ENS

*Membres du comité scientifique*

Pr BAHA Bi YOUZAN D. .... : Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Béné Marcel ..... : Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste ..... : IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria ..... : IPNETP, Abidjan

## TABLE DES MATIERES

<b>I – Editorial</b>	
Dr Zakaria BERTE.....	7
<b>II - Les performances des systèmes éducatifs en Afrique de l’Ouest</b>	
Dr TOURE Krouélé <i>Enseignant-Chercheur en Sociologie de l’Education à l’Ecole Normale Supérieure d’Abidjan</i> .....	9
<b>III - Enquête d’insertion des diplômés du programme Graines d’Espérance IECD CÔTE D’IVOIRE</b>	
Marc BOKO – Marion FOUR – Pierre LARNICOL – Moustapha ZIKE Institut Européen de Coopération et Développement – Côte d’Ivoire.....	29
<b>IV- Les idéologies d’appartenance dans la construction sociale du monopole de l’insertion socioprofessionnelle en Côte d’Ivoire</b>	
Félix Richard BROU, César Léonce Koffi EBEN-EZER, <i>Institut d’Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny</i> .....	63
<b>V - L’innovation technologique et dynamique du système de production agricole à Brofodoumé et Ingrakon</b>	
Anicet Elvis Aké AHOU - <i>Enseignant chercheur - Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, Laboratoire de Sociologie Economique et d’Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE) Côte d’Ivoire</i> .....	85
<b>VI - Gestion foncière et conflits en milieu rural ivoirien</b>	
KOUAME Kra, KOUADIO Amani Augustin, <i>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d’Ivoire) Laboratoire d’Etudes et de Recherches Interdisciplinaires et Sciences Sociales (LERISS)</i> .....	103
<b>VII - Cybercafés et «broutage» : une approche à partir de l’exemple des «enfants-brouteurs» d’Adjouffou dans la commune de Port-Bouët à Abidjan</b>	
OURAGA Basseri Jean-Claude, ZAMBLE Bi Zou Ambroise <i>Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan</i> .....	123
<b>VIII - Aspects criminogène de la musique Du couper-décaler à Abidjan</b> Dr N’GUESSAN Kodjo Rodrigue - <i>INSAAC</i> .....	137
<b>IX - Critique de la pensée religieuse de Feuerbach</b>	
SEKA KOKO Marie-Madeleine épouse AKA - <i>Enseignant-Chercheur – INSAAC</i> .....	153

## L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DYNAMIQUE DU SYSTEME DE PRODUCTION AGRICOLE A BROFODOUME ET INGRAKON

Anicet Elvis Aké AHOU - [ahou.ake@laasse-socio.org](mailto:ahou.ake@laasse-socio.org) ;  
[ahou\\_akeanicet@yahoo.fr](mailto:ahou_akeanicet@yahoo.fr)

*Enseignant chercheur - Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody,  
Laboratoire de Sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenances  
Symboliques (LAASSE) Côte d'Ivoire*

### **Résumé :**

Sur la base d'une approche qualitative, ce texte propose d'analyser les mutations sociales et économiques dans un contexte d'innovation technologique. Spécifiquement, il est question de décrire les rapports sociaux qui structurent l'exploitation agricole, ainsi que les productions idéologiques et symboliques opérées par les groupes sociaux de production dans un contexte d'innovation technologique.

**Mots-clés :** L'innovation technologique ; transformation statutaire ; rapports sociaux ; production agricole ; produits vivriers

### **Abstract :**

On the basis of a qualitative approach, this text proposes to analyze social and economic changes in a context of technological innovation. Specifically, it is a question of describing the social relations which structure the agricultural exploitation, as well as the ideological and symbolic productions made by the social groups of production in a context of technological innovation.

**Key-words :** Technological innovation ; statutory transformation ; social relations ; agricultural production ; food products.

## Introduction

Dès l'accession à l'indépendance, le premier gouvernement ivoirien a trouvé nécessaire de développer à grande échelle, les cultures de rente considérées alors comme moyen d'accéder au développement économique et social du pays. Pour ce faire, «des politiques agricoles avec des visées d'encadrement (SATMACI, DMC, ...) et d'appui financier au secteur agricole (BNDA, CAISTAB, ...) ont été mises en place». (Ahou et Bouki 2014).

*«Ainsi, bien qu'ayant accordé la priorité à l'agriculture d'exportation (café, cacao), l'Etat ivoirien n'a guère délaissé le secteur vivrier. Celui-ci considère le développement des cultures vivrières comme le pilier de l'autosuffisance alimentaire d'une population. Ainsi, il a opté pour la promotion de certains produits de grandes consommations tels que le riz, avec la création de la Société de Développement de la culture du Riz (SODERIZ) qui s'occupait de la collecte et de la transformation du riz, la Société de développement des Fruits et Légumes (SODEFEL) pour le développement des cultures fruitières et maraîchères, ainsi que la Société de Développement de la Production Animale (SODEPRA) qui a construit plusieurs retenues d'eau à usage agropastoral. Cette politique a permis d'assurer l'autosuffisance alimentaire pour certains produits, notamment le manioc, l'igname, le maïs, le sorgho». (Tano 2012)*

Jusqu'à la fin des années 1980, les conditions sociales et techniques d'une économie de plantation en plein essor (forte disponibilité de terre et de main d'œuvre, mesures incitatives de l'État pour favoriser l'accès à la terre) se sont maintenues (Léonard et Oswald 1993), garantissant à la fois la valorisation des cultures de rente et les cultures vivrières. Cette époque est ainsi marquée par le binôme café-cacao et le palmier à huile en association aux cultures vivrières (manioc, bananes et légumes) (Ahou 2014).

A l'instar du binôme café-cacao et le palmier à huile, les cultures vivrières jouent un rôle prépondérant dans la vie économique et socioculturelle des populations de Brofodoumé et d'Ingrakon. Les cultures vivrières notamment

le manioc et le bananier plantain sont considérées comme les principales cultures alimentaires de base des populations locale.

Ainsi, dans les planifications agricoles, les chefs de famille prévoyaient des parcelles réservées aux cultures vivrières destinées principalement à la consommation familiale, et même souvent en association avec les cultures rentières. Seulement le surplus est vendu. Grâce à la promotion des cultures vivrières (manioc, banane, taro, igname, piment) et les cultures de rente (café, cacao et palmier à huile), la population a pu maintenir l'autosuffisance alimentaire et l'approvisionnement de plusieurs localités. Ce qui a permis à Brofodoumé et Ingrakon d'être des zones, à la fois productrices et pourvoyeuses de produits vivriers.

A partir des années 2000, la culture de l'hévéa est devenue le modèle agricole par excellence pour les agriculteurs en lieu place du cacao, du café et du palmier à huile. Cette nouvelle pratique agricole n'a pas exclu le développement des cultures vivrières (manioc, bananiers plantains, etc.). Bien que les agriculteurs continuent de produire des cultures vivrières, les populations locales se tournent de plus en plus vers l'extérieur pour s'approvisionner en produits vivriers. Ainsi, l'on assiste à une recomposition des formes d'approvisionnement dans ces localités schématisant le passage du statut de zones productrices et pourvoyeuses de produits vivriers au statut de zones approvisionnées. Le problème qui se dégage de ce constat est qu'en dépit de la permanence des normes sociales de production agricole face aux innovations technologiques, de nouvelles transformations statutaires des formes d'approvisionnement se mettent en place.

Comment s'opèrent les transformations statutaires des formes d'approvisionnement en zones productrices de cultures vivrières ? Cette question rend compte des idéologies qui sont associées au développement des cultures de rente et des cultures vivrières, ainsi que des rapports sociaux qui en découlent.

### **Méthodologie**

Au plan méthodologique, les données analysées ont été recueillies à l'aide de guides d'entretien administrés aux agriculteurs de Brofodoumé (chef-lieu de sous-préfecture dans le district d'Abidjan) et d'Ingrakon (Sous-

Préfecture d'Alépé). La sélection des enquêtés s'est opérée avec l'aide des unités lignagères où des agriculteurs sont propriétaires d'exploitation agricole. A cet égard, le ou les détenteur (s) de moyens de production (chef de ménages, chef de terre, chef de lignage, propriétaires d'exploitations agricoles, etc.), les détenteurs de la force de travail, les moyens de production sont autant d'aspects sur lesquels ont porté les entretiens lors de la collecte de données.

La collecte des données a nécessité la prise de rendez-vous auprès de soixante agriculteurs dont trente dans chaque village et répartis comme suit : quinze pour les «*producteurs de café-cacao et palmier à huile*», vingt-cinq pour les «*producteurs d'hévéas*» et vingt pour les «*femmes productrices de vivrier*». Les entretiens ont été pour la plupart enregistrés et retranscrits. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

La transformation statutaire de ces localités peut s'inscrire dans l'individualisme méthodologique. L'individualisme méthodologique ou la théorie du choix rationnel dont Boudon R. (1977) est l'un des initiateurs, appréhende la réalité sociale comme étant la résultante d'un ensemble de comportements individuels. Cette théorie s'attache, de façon particulière, à étudier les effets que les acteurs, supposés rationnels, exercent les uns sur les autres. Les pratiques agricoles constituent une activité qui structure des relations sociales entre plusieurs catégories d'acteurs. Les différents acteurs (paysans, propriétaires terriens, structures privées), pris individuellement, ont de «*bonnes raisons*» (Boudon 2003 cité par Gbémou, 2014) d'agir pour que leurs actions soient orientées par un intérêt, c'est-à-dire l'augmentation des ressources ou la recherche d'une meilleure condition de vie. Les paysans peuvent être jugés rationnels lorsqu'ils abandonnent les cultures vivrières au profit des cultures à caractère commercial et rentier pour accroître leurs revenus.

### **1- La recomposition des rapports sexués de production agricole**

Après la chute des prix de café-cacao, les agriculteurs de Brofodoumé et d'Ingrakon ont vu leurs revenus baissés et leur incapacité à assurer les charges au sein de la cellule familiale. Ainsi, s'investissent-ils dans les cultures d'hévéas. Ceci marque le déclin du binôme café-cacao et le début

d'une reconversion de l'économie agricole dans ces localités. Depuis lors, la culture de l'hévéa est devenue un modèle agricole par excellence. En effet, plusieurs agriculteurs se sont investis dans les cultures d'hévéas qu'ils considèrent comme une "valeur sûre", capable de garantir un revenu relativement stable aux agriculteurs. Pour les agriculteurs, les cultures d'hévéas sont prometteuses d'un avenir plus reluisant et porteur de nombreuses opportunités à l'ensemble de la population. Un des avantages que tirent les agriculteurs des cultures d'hévéas est la régularité des récoltes et des revenus. Tous plébiscitent cette régularité qui les fait «fonctionnaires», qui les met à l'abri des surprises, qui les nourrit (Ruf 2013). En outre, les agriculteurs estiment que les cultures hévéicoles résistent, non seulement aux contraintes climatiques et pédologiques, mais permettent aussi d'avoir une rémunération mensuelle, rapide et sûre, pour lutter contre la pauvreté économique. A cet effet, un paysan dit ceci : *«Chaque mois, j'arrive à faire face aux charges familiales parce que mon hévéa me fait gagner de l'argent. C'est avec ça que j'assure la popote et la scolarité de mes enfants».*

La reconversion des agriculteurs n'est donc pas fortuite. Le caractère mensuel de revenu concédé à la production hévéicole donne la possibilité aux producteurs d'assurer plusieurs rôles au sein de la cellule familiale. Les producteurs d'hévéas se positionnent non seulement comme chefs de ménages, mais aussi comme acteurs principaux de gestion et de contrôle des ressources familiales.

Au cours de cette reconversion de l'économie agricole, plusieurs mutations sociales se sont opérées. La première mutation concerne la recomposition sociale des répartitions des terres cultivables. En effet, le développement de l'hévéa a contraint plusieurs femmes de ménages à céder une partie ou l'entièreté des terres réservées aux cultures vivrières aux propriétaires terriens et aux chefs de famille pour des cultures d'hévéas. Selon les enquête, sur 30 femmes, 10 ont cédé entièrement des terres et 20 ont cédé une partie des terres cultivables. La recomposition sociale des répartitions des terres cultivables a surtout privilégié la culture de l'hévéa sur de grandes parcelles, réduisant ainsi l'activité agricole des femmes sachant qu'elles ont été longtemps considérées comme premières productrices de denrées alimentaires.

Désormais, elles se contenteront de cultiver sur de petites parcelles ou sur les mêmes parcelles que l'hévéa, c'est à dire dès la création de la plantation. De ce fait, elles perdent de plus en plus de parcelles réservées aux cultures vivrières considérées comme leur unique source de revenu. Une femme explique ceci : *"à partir de mon propre champ de manioc je gagnais de l'argent et cela m'a permis d'envoyer mes enfants à l'école. Depuis que les hommes ont occupé les terres pour des cultures de rente, j'éprouve des difficultés pour financer les études de mes enfants. Or, avant je pouvais faire plusieurs champs de manioc, mais aujourd'hui, les terres cultivables se font de plus en plus rares"*.

Par ailleurs, la deuxième mutation est rattachée à l'usage des produits vivriers. On observe de plus en plus que les femmes occupent les terres agricoles pour l'exploitation des cultures vivrières destinées non plus à l'autoconsommation, mais plutôt à des fins commerciales. C'est le cas du manioc «yassé» devenu la culture par excellence des femmes de Brofodoumé et d'Ingrakon. Celles-ci accentuent la culture du manioc «yassé» dans le but de commercialiser et pouvoir accéder à une autonomie économique susceptible de recomposer les rapports sociaux inter et intra familial. La plupart des femmes cultivent le manioc «yassé» qu'elles estiment rentable pour concurrencer les cultivateurs d'hévéa. Il est commercialisé après l'avoir transformé en attiéké. La culture du manioc «yassé» est pour la femme ce que l'hévéa est pour l'homme. Cette situation est traduite dans ce discours recueilli lors des entretiens auprès des femmes agricultrices: *«Puisque les hommes occupent les terres cultivables pour faire de l'hévéa, nous aussi, le peu de terre qu'on nous donne, est utilisé pour le manioc yassé pour fabriquer de l'attiéké et vendre. C'est ce qui nous donne de l'argent. La priorité de faire de l'attiéké est d'ordre commercial. Ceci va nous permettre de nous comparer aux hommes qui font toujours le malin quand il s'agit de donner de l'argent aux femmes»*. Cette culture reste à cet effet, la principale activité culturelle des femmes. Le choix du manioc «yassé» a fait baisser l'usage du manioc «tambou» autrefois utilisé à la fois dans la fabrication du foutou et de l'attiéké. Selon une enquêté *«le manioc tambou n'est pas bien pour l'attiéké, parce quand on fait de l'attiéké avec ce manioc l'attiéké devient petit. Ce manioc contient beaucoup d'eaux. Quant au manioc yassé, il produit une bonne qualité d'attiéké»*.

Bien que cette pratique ait permis d'étendre le champ d'activité champêtre des femmes, elle a remodelé l'économie rurale. L'un des faits marquant de la reconversion paysanne est le travail de défrichage et la mise en place des cultures. En effet, les cultures d'hévéas permettent d'assurer la production pour de nombreuses années. Cette caractéristique, influant sur le travail nécessaire à la production, explique la propension vers des cultures arborées pour les planteurs qui peuvent ainsi constituer une caisse de retraite sur pieds pour leurs "vieux jours" (Colin 1990). Tandis que pour les cultures vivrières, ces opérations doivent être renouvelées après chaque cycle et saison. Les cultures vivrières, constituent donc perpétuel renouvellement, recommencement ou reprise à la fin de leur cycle ou saison (Ahou 2014).

Selon les agriculteurs, la régularité des travaux champêtres concède une précocité de vieillesse au paysan réduisant ainsi son espérance de vie. Ainsi, la régularité des travaux champêtres constitue un facteur de choix dans le système de production agricole. Comme raconte un agriculteur : *"je ne suis ni esclave ni manœuvre pour travailler aussi dur dans les champs de vivriers. Je préfère faire de l'hévéa ou du palmier pour profiter du temps qui me reste à vivre et conserver mon état de santé et ma jeunesse"*. Ces propos montrent l'importance que les individus accordent à une espérance de vie élevée. En outre, le choix des agriculteurs porté vers l'hévéa s'inscrit dans une logique de positionnement au sein du groupe social.

Devenir hévéaculteur constitue selon eux une façon de valoriser le statut d'agriculteur «fonctionnaire» lui permettant de se distinguer des travaux de manœuvrage.

## **2- L'appropriation individuelle des terres agricoles**

Les activités agricoles ont longtemps joué un rôle prépondérant dans le développement des dites localités en raison de sa déterminante contribution à la richesse pour la population. Ainsi, la reconversion de l'économie agricole villageoise dans le système économique a, non seulement, favorisé la richesse individualisée, mais aussi a introduit ce qu'on peut appeler la compétitivité économique qui consiste pour chaque personne à lutter pour avoir une portion de terre cultivable afin d'accroître son revenu. Dans cet univers de compétitivité économique, les intérêts individuels sont

privilegiés. Désormais, chaque agriculteur cherche à acquérir des terres cultivables en vue de se soustraire des travaux collectifs relevant des biens familiaux. Celui-ci se désolidarise des travaux des plantations familiales pour ses propres travaux. Telle façon de faire, permet au paysan de se repositionner dans les rapports familiaux de production. Les revenus qu'il tire des productions agricoles lui reviennent directement et lui permet de supporter moins les pressions familiales. Ainsi pourra-t-il faire face à diverses obligations qui s'offrent à lui. Ces obligations sont entre autres : la modernisation de son cadre de vie, les frais de scolarité des enfants qui par suite de l'augmentation de la taille des familles sont devenus nombreux, soins médicaux, dépenses funéraires, les cotisations, etc.

Par ailleurs, en vue d'élargir leur champ d'action dans les rapports sociaux de production, les producteurs n'ont qu'une seule finalité, celle de produire en grande quantité pour acquérir de gros revenus. Aujourd'hui, c'est la course à l'argent, la recherche de gros revenus pour avoir le minimum de confort c'est-à-dire faire partir les enfants à l'école, pouvoir nourrir la famille et se construire une maison non pas en banco, mais plutôt en dur. Le paysan cherche à vivre maintenant à «l'européen». Avec le développement de ces nouvelles pratiques agricoles, le système de gestions et des rapports de productions agricoles et du foncier ont tendance à se recomposer. En effet, les propriétaires terriens laissent peu d'opportunité aux agriculteurs sans terre, car ces derniers cèdent une partie, et même l'entièreté des terres qu'ils occupaient aux propriétaires terriens. Dès que les propriétaires terriens récupèrent ces terres agricoles, ils exploitent au compte des cultures rentières. Ces pratiques limitent non seulement l'accès des petits agriculteurs aux terres agricoles, mais aussi réduisent le développement des cultures vivrières.

L'acquisition de gros revenus pour satisfaire les besoins passe par le travail ou la performance du système d'exploitation de l'économie de plantation. Or du fait de l'absence d'une agriculture moderne ou mécanisée, le développement des cultures a consisté à la maximisation de l'exploitation forestière. Cette maximisation de l'exploitation forestière constitue aujourd'hui la pratique courante des populations paysannes. La constitution d'une exploitation relevant de ce système à savoir la maximisation de l'exploitation forestière peut être construite de la façon suivante : Chaque année, une nouvelle parcelle est défrichée et complantée en vivriers et cultures pérennes. Trois à six ans après leur mise en place, les plants entrent

en production. Progressivement, la part des cultures vivrières régresse et n'occupe plus qu'une proportion réduite de la surface de l'exploitation, tout le reste porte des cultures pérennes. Pour le paysan, le fait de posséder plusieurs parcelles de plantations ou d'étendre la plantation sur une grande superficie garantie, non seulement le pouvoir d'achat, mais aussi la production et la richesse économique. "*En faisant une grande plantation, on est sûr d'avoir une récolte abondante et on est plus sûr encore d'avoir de l'argent, on est plus ou moins satisfait même si ce n'est pas ce qu'on souhaiterait vraiment obtenir*" déclarait un paysan reconverti en hévéaculture.

### **3- De la consommation foncière à la dépendance alimentaire**

La pression démographique et l'indisponibilité des ressources foncières auxquelles font face les populations, constituent l'un des facteurs de la transformation de l'agriculture dans lesdites localités. C'est ce que Boserup (1970) explique en ces termes, quand il affirme que «la pression démographique, et donc la limitation des terres disponibles, pousse les agriculteurs à modifier leurs méthodes de production».

En effet, à mesure que la population augmente, les besoins fonciers chez les populations deviennent de plus en plus croissants, pressants et stressants. De ce fait, certains mobilisent des ressources pour conquérir un espace cultivable destiné surtout aux cultures rentières et commerciales, alors que d'autres profitent pour accroître leurs plantations. C'est une nouvelle ère agricole caractérisée par «la culture extensive<sup>1</sup>». Ainsi, les périodes de jachères, nécessaires pour reconstituer les matières organiques du sol, sont réduites ou complètement annulées. La demande foncière devient plus forte surtout chez les petits agriculteurs<sup>2</sup>. L'occupation des terres et l'exploitation de ses ressources par la population grandissante favorise alors, la raréfaction des terres destinées aux cultures vivrières. La limitation des terres agricoles disponibles sous l'effet de la croissance démographique a accentué l'occupation des terres destinées pour la plupart aux cultures de rente. Ce qui exclut la volonté de pratiquer les cultures vivrières à grande échelle comme dans le passé. Ainsi, cette volonté manifeste de pratiquer

---

<sup>1</sup> Pour accroître la production, on met en culture de nouvelles terres sans changer les techniques

<sup>2</sup> Les agriculteurs sans terre qui accèdent aux ressources foncières par voies intermédiaires. C'est une catégorie d'agriculteurs qui ne pratique que les cultures vivrières.

les cultures rentières à grande échelle a baissé la production vivrière, et par ricochet a conduit la population vers une dépendance alimentaire.

La plupart des paysans enquêtés affirment avoir été contraints à mettre l'accent sur la culture extensive en raison de la croissance démographique afin d'éviter la pauvreté, des inégalités, de l'inadéquation des technologies, des politiques agraires, de la propriété foncière, des conflits, etc. Ainsi abordant les problèmes sur le développement agricole, Boserup évoque que :

*«La croissance ou la pression démographique est un stimulant ou même une condition préalable nécessaire du progrès de l'agriculture. L'accroissement de la densité rurale, la raréfaction progressive de la terre par rapport à la population conduisent à une utilisation plus intensive des terres, exigeant davantage de travail, aboutissant à des accroissements de production et à une évolution générale des structures de production et de pouvoir» (Boserup 1981).*

En effet, il ressort de façon récurrente dans les propos des paysans que les mutations sociales observées dans le système de production agricole sont liées à l'exploitation abusive foncière. A cet effet, un agriculteur (C.A.) raconte que : *«avant 1990, on n'étaient pas aussi nombreux que cela et on comptait moins d'habitants et il y avait suffisamment de forêts et de terres cultivables. Mais, maintenant à cause des naissances, des enfants non scolarisés et même ceux qui font retour au village après l'échec scolaire ou sans emploi, nous devenons de plus en plus nombreux, et chacun veut avoir une grande parcelle pour faire son hévéa»*. Ces propos traduisent l'idée d'une forte consommation foncière sous l'effet de la croissance démographique. Selon les paysans, la croissance démographique est la première cause de la déforestation, laquelle est aussi une des causes de la pénurie de terres agricoles surtout destinée aux produits de subsistance.

Donc, le nombre sans cesse croissant de la population a entraîné la diminution des terres agricoles vivrières, ce qui traduit les problèmes que pose, au niveau familial l'insuffisance alimentaire. Ce qui expose aujourd'hui les paysans aux contraintes liées à l'approvisionnement, d'où la dépendance alimentaire.

Par ailleurs, le problème de l'alimentation est aujourd'hui lié aux capacités de ces zones à nourrir une population en constante augmentation ; c'est pourquoi certains spécialistes évoquent une «course» entre démographie et ressources alimentaires. Au cours de cette dernière décennie, la croissance de la population a excédé celle de la production vivrière locale. L'état des lieux en matière d'alimentation et de démographie montre des écarts sensibles : ainsi, la production alimentaire par habitant reste statique et régresse, tandis que les cultures d'hévéas et manioc yassé progressent. L'absence de réformes agraires, destinées à favoriser une distribution plus ou moins équitable des terres, explique en partie la stagnation et la régression de la production alimentaire. Dans de telles sociétés où la majeure partie de la population vit de l'agriculture, l'accroissement démographique conduit de plus en plus à la forte demande terres pour les exploitations agricoles. De surcroît, dans le contexte actuel de la recomposition des modes de consommation, de conditions sociales et de monétarisation des rapports sociaux, la société est confrontée à la multiplicité de besoins dont la satisfaction nécessite la disponibilité de ressources au sein de la population locale.

#### **4- La structuration du circuit de commercialisation des produits agricoles comme facteur de recomposition des pratiques sociales**

Selon les résultats des enquêtes, les conditions sociales de la vente du surplus des produits agricoles étaient plus favorables aux producteurs les quatre dernières décennies après l'indépendance. Le système de commercialisation des produits était organisé et structuré, de sorte à permettre aux producteurs d'écouler rapidement les produits agricoles. En effet, au cours du processus de commercialisation, les producteurs n'avaient pas à se déplacer.

Ce qu'une agricultrice (E.A) explique : *«Avant, on n'avait pas besoin de se déplacer. Les acheteurs venaient vers nous, c'est-à-dire dans notre village et on discutait pour trouver ce qui peut nous arranger».*

Il leur suffisait donc de s'organiser en groupes restreints pour tisser rapidement des relations avec les acheteurs grossistes venus d'ailleurs. Les producteurs et les acheteurs entretenaient des rapports de collaboration fondés sur la confiance. Ce type de relation a créé un lien social fort entre acheteurs grossistes-producteurs. Ainsi, les grossistes prennent les produits

et les convoient vers les marchés d'Alépé et d'Abidjan après une avance (elle n'est pas fixe) aux producteurs. Ce n'est en effet, qu'après la vente des marchandises que les producteurs pourront recevoir les reliquats. Tout allait bien car les grossistes revenaient toujours avec la somme conclue ou indiquée des marchandises.

Mais jusqu'à une époque récente, le contrat entre producteurs et grossistes se recompose. Cette recomposition est due non seulement à la nature de négociation des prix des marchandises que les producteurs trouvent insatisfaisante et indécente, mais aussi au retour souvent incomplet de la somme conclue des marchandises. Ce comportement a favorisé la méfiance et le mécontentement des producteurs vis-à-vis des acheteurs. Alors, les producteurs se détournent de leurs potentiels clients pour aller vers d'autres. Désormais, chaque producteur se trouve seul face à la gestion et commercialisation de ses propres produits. La commercialisation des produits est ainsi faite de façon individuelle et non collective c'est-à-dire chaque producteur est responsable de la vente de ses produits et du transport de commercialisation. Désormais, chaque producteur devra lui-même trouver un acheteur pour l'écoulement des produits. Au lieu que ce soit les acheteurs qui viennent vers les producteurs, c'est plutôt les producteurs qui vont vers les acheteurs. Ainsi, raconte une productrice (K.M.) d'attiéké que : *«Aujourd'hui, on ne peut plus faire confiance aux acheteurs, parce que certaines personnes prennent nos marchandises et elles reviennent avec la moitié du prix de la marchandise, même souvent, elles ne reviennent plus, elles disparaissent avec ton argent».*

Dans ce contexte, le producteur se trouve dans l'obligation de convoier lui-même ses marchandises à partir des véhicules de transports en commun appelés «mini car ou gbaka» vers les marchés citadins à la rencontre des clients grossistes ou détaillants. Cependant, ce nouveau procédé rend difficile le système de commercialisation. En effet, les producteurs n'ayant pas une grande expérience dans ce nouveau système de commercialisation éprouvent des difficultés pour écouler les marchandises. Car, désormais ils font face à une autre catégorie d'acheteurs grossistes dont les discours ne sont pas forcément semblables à ceux des premiers. Ce qui les amène à se tourner de plus en plus vers les détaillants, une tâche qui n'est pas aisée d'accomplir. En effet, la vente aux détaillants ralentit l'écoulement, voire empêche les producteurs d'écouler tous les produits. Face à ce nouveau

système de commercialisation, certains produits notamment le manioc doux et la banane plantain pourrissent parce qu'ils ne sont pas vite vendus ou écoulés. Dans un tel cas, les agriculteurs sont dans l'obligation de "liquider"<sup>3</sup> pour ne pas perdre toute la production.

La structure de commercialisation des produits contrarie dès lors, l'amélioration des conditions de vie des producteurs, car ils dépensent plus qu'ils ne gagnent. Ce changement structurel contraint les producteurs à abandonner les cultures vivrières au profit des cultures commerciales. C'est ce qu'une femme agricultrice (A.J.) révèle en ces termes : *«Je suis fatiguée de perdre mes marchandises parce que c'est difficile de vendre ça à bon prix, et ça ne dure pas et ça pourri. A cause de ça je plante ce qui ne va pas pourri vite et facile à vendre»*.

Le système de commercialisation joue alors, un rôle important dans l'économie agricole. Car, le moindre changement des structures de commercialisation, peut amener les agriculteurs à modifier leurs pratiques sociales de production.

## **Discussion**

La question des mutations au sein du système de production agricole n'est pas un phénomène nouveau. En effet, plusieurs études mettent en évidence les formes de transformations du système de production agricole. Certains auteurs estiment que les mutations agricoles que connaissent les populations sont liées aux prix d'achat des produits et au foncier (Tujague-Gibourg et Moustier 2009 ; Colin 1990 ; Ruf 1995 et Berry 1997), alors que pour d'autres, les conditions climatiques (Brou, 2005) et la pression démographique (Boserup 1970) seraient à l'origine de ces mutations.

Selon Robert Badouin cité par Anselm P.K. (2007), «le passage de l'agriculture de l'économie de subsistance à une économie en voie de croissance modifie la combinaison des facteurs de production dans les modes d'exploitation des sols. Les dynamiques des systèmes fonciers conduisent à des nouvelles formes d'organisation des unités de production. On assiste à une évolution des systèmes africains d'exploitation, à

---

<sup>3</sup> La vente d'une marchandise à un prix dérisoire ou à un prix inférieur à sa valeur minimale pour éviter une éventuelle grande perte.

l'introduction de production ou à la combinaison de divers systèmes de production. Les changements majeurs qui interviennent dans les systèmes agricoles traditionnels sont la segmentation de l'exploitation du lignage (multiplication de champs individuels, où sont installées des cultures de rapport destinées au marché, à côté des champs collectifs exploités pour la subsistance)».

Par ailleurs, le prix d'achat des produits agricoles constitue un facteur important dans l'analyse des transformations agricoles. A cet effet, Tujague-Gibourg et Moustier (2009) mettent en évidence les transformations induites par les fluctuations des cours du cacao dans le rapport au travail. Selon ces auteurs, le prix d'achat aux producteurs et les problèmes fonciers sont des facteurs qui influencent les décisions des paysans face aux pratiques agricoles. Le prix d'achat aux producteurs et les problèmes fonciers produisent des recompositions, des transformations et amènent la plupart des pratiques agricoles à évoluer. On peut donc le constater avec Tujague-Gibourg (2004) que le maraîchage en économie de plantation devient une alternative à la crise sociale et économique. Pour l'auteur, la culture du maraîchage a permis aux agriculteurs de dissiper l'incertitude qui rodait autour de l'acquisition des revenus. Ce qui permis ensuite aux jeunes et aux femmes de se positionner socialement à l'aide des ressources économiques qu'ils tirent des cultures de tomate.

Quant à Babo A (2006), «des opportunités économiques telles que le marché de gros de Bouaké, l'accroissement de la population de cette ville, la disponibilité de terres de bas-fonds longtemps délaissées, de même que la présence de projets de développement ont incité certains jeunes, anciens migrants, à développer de nouvelles activités productives: maraîchage, riziculture de bas-fonds, anacardier, arachide, etc. Celles-ci se sont avérées plus rémunératrices que les contrats de manœuvres agricoles en zone forestière. Ainsi, le ralentissement de la migration chez la frange la plus importante de la population active a contribué à dynamiser l'économie de ces villages en la faisant passer d'une économie de subsistance à une économie fondée sur des cultures destinées au marché».

En outre, Hjort rend compte du changement opéré au sein d'une société agropastorale. Selon l'auteur, le changement des structures de commercialisation a amené les producteurs à abandonner les cultures de subsistance pour adopter des cultures commerciales telles que le coton, le café ou le tabac (Hjort, 2008).

### **Conclusion**

Les données recueillies à l'issue de ces entretiens ont permis, après une analyse de contenu, de dégager les fondements sociaux permettant la compréhension du passage d'une zone dite productrice et pourvoyeuse de produits vivriers au statut de zone approvisionnée. Ce sont entre autres la recomposition des rapports sexués de production agricole, la dépendance alimentaire, l'appropriation individuelle des terres agricoles et le mode de fonctionnement de la commercialisation des produits agricoles. De fait, les fondements sociaux sus cités sont structurés à travers les rapports sociaux entre les acteurs de production agricole eux-mêmes et entre les structures d'accompagnement ainsi que les idéologies de légitimation des formes de pratiques agricoles et les enjeux sociaux qui les sous-tendent.

L'approvisionnement en produits vivriers dont sont victimes aujourd'hui ces zones rurales met en évidence leur incapacité à produire suffisamment pour satisfaire la population d'où leur dépendance alimentaire à l'égard des autres. Cette forme de changement opérée dans les pratiques agricoles recompose ainsi les rapports sociaux de production, mais surtout les rapports d'échange avec les autres localités.

### Références Bibliographiques

Ahou Aké Anicet, 2014, Politiques agricole et pratiques paysannes à Brofodoumé dans le Sud-est de la Côte d'Ivoire. Thèse Unique de Doctorat, Institut d'Ethnosociologie, Université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan.

Ahou Aké Anicet et Bouaki Kouadio, 2014, Economie de plantation et émergence de nouvelles catégories de planteurs à Brofodoumé (Côte d'Ivoire) : entre épuisement d'un modèle de domination et émancipation économique in *revue sociétés et économies n°1 et 2*, p. 92-109.

Babo Alfred, 2006, Opportunités sociales et économiques et développement du vivrier marchand à Bouaké (Côte d'Ivoire) in *Cahiers Agricultures* vol. 15, n° 3, p. 279-283

Banque Mondiale, 1998, «Côte d'ivoire : revue des dépenses publiques». Diffusion restreinte, AFTM4/AFC11, Bureau d'Abidjan, 94 p.

Badouin Robert, 1962, La participation du secteur agricole au financement de la croissance économique. In : *Tiers-Monde.*, tome 3 n°9-10. p. 143-162.

Boudon Raymond, 1977, Effets pervers et ordre social, Paris, PUF.

Boserup Ester, 1970, Evolution agraire et pression démographique, Flammarion.

Brasseul Jacques, 2008, Introduction à l'économie du développement, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition, 372 p.

Colin Jean-Philippe., 1990, La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire, ORSTOM, Paris, 284 p.

Hjort Anders., 1983, Les troupeaux, le commerce et les céréales : une vision régionale du pastoralisme in l'avenir des peuples pasteurs : compte rendu de la conférence tenu à Nairobi du 4-8 août 1981, CRDI, p. 147-156.

Koné Mariatou, 1994, Etre encadreur agricole en Côte d'Ivoire: principes et pratiques (le cas de Sakassou), Thèse de Doctorat d'Anthropologie sociale et d'Ethnologie, Université de Cocody-Abidjan.

Léonard Eric et Oswald, Marc, 1993, Les planteurs de cacao ivoiriens face à un double ajustement structurel : réponses sociales et techniques à une crise annoncée. - Paris, ORSTOM, 17 p. (Communication à la Conférence Internationale sur l'économie du Cacao, Bali, octobre 1993).

Ruf François, 2013, Agriculture contractuelle et boom de l'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire. Cahiers Agricultures, 22 (1) : p. 46-52.

Tano Maxime, 2012, Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien Thèse de Doctorat à l'Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail).

Tujague-Gibourg Laurence et Moustier Paul, 2009, Dominants et dominés en économie de plantation dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire : le cas des producteurs de tomates (1990-2000), in *Revue du Tiers monde* 2 (198), p. 407-420.

Achévé d'imprimer  
sur les presses de l'IPNETP

Juin 2018

ISBN : 2-909426-42-4

EAN : 9782909426471

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

**SOUSSION D'ARTICLES : [info@ipnetp.ci](mailto:info@ipnetp.ci)**